

PRIMAIRE B

Couche d'accrochage solvantée pour mastics à chaud

DOMAINES D'EMPLOI

Le PRIMAIRE B sert de couche d'accrochage sur béton et enrobé, pour les mastics à chaud à base de bitume polymère tels que l'ACCOPLAST BSP, ACCOPLAST E ou ACCOPLAST N2.

DEFINITION

- Prêt à l'emploi.
- Mise en place à froid.
- Temps de séchage rapide.

CARACTERISTIQUES

- | | |
|---|-------------------------------|
| ➤ Classement AFNOR | Famille I / Classe 8c |
| ➤ Masse volumique à 23°C (NF EN ISO 2811) | 900 kg/m ³ environ |
| ➤ Viscosité AFNOR à 23°C (NF EN ISO 2431) | 45 s environ |
| ➤ Point éclair | 23°C |
| ➤ Dureté Persoz à 7 jours à 23°C (NF EN ISO 1522) | 55 s environ |
| ➤ Temps de séchage à 23°C | 1 h minimum |

MODE D'EMPLOI

Support et préparation

- Le support sera propre, sec et cohérent.
- Les supports devront être rigoureusement préparés.

Application

- Homogénéiser le PRIMAIRE B en bidon.
- Appliquer au pinceau, à la brosse ou au pistolet.
- Eviter l'application en forte épaisseur.
- Le PRIMAIRE B devra être parfaitement sec au moment de la coulée du mastic.
- Consommation : de l'ordre de 10 g/ml pour un joint de 30 mm de profondeur.
- Température minimale (support et ambiance) : + 5°C avec 3°C au-dessus du point de rosée.

Nettoyage du matériel

- Avant durcissement à l'aide du DILUANT D752.

CONDITIONNEMENT

- En bidon de 4,5 kg.
- En bidon de 25 kg.

Certifié ISO 9001

PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Il est indispensable lors de la manipulation d'observer strictement les mesures d'hygiène de travail appropriées : port de gants et de lunettes.
- Pour plus d'information, consulter les fiches de données de sécurité.

STOCKAGE

- A une température comprise entre 5°C et 35°C, à l'abri de toute intempérie.
- Pendant un an à compter de la date d'expédition du produit dans son emballage d'origine non entamé.

Les renseignements donnés par la présente notice sont fournis à titre indicatif. Ils sont fondés sur notre connaissance et notre expérience. Nous nous réservons le droit de modifier à tout moment, à la lumière des dernières connaissances de la recherche, la composition de nos produits ; les données physico-chimiques qui en découlent seront alors différentes. Il est admis dans un cadre usuel des écarts de qualité, de dimension et de couleur. Les indications données par nos fiches techniques et relatives à l'utilisation et à la mise en oeuvre du produit constituent des règles générales d'application ne pouvant, par définition, intégrer les données concrètes spécifiques à chaque chantier. Notre garantie se limitant à la qualité des marchandises livrées, INTERDESCO ne saurait voir son rôle assimilé ou substitué à celui de l'applicateur qui reste maître de son support. L'applicateur doit être un professionnel qualifié qui devra tenir compte tant des données fournies par le fabricant que des recommandations professionnelles éditées par le Syndicat National des Formulateurs des Résines de Synthèse, des Documents Techniques Unifiés (D.T.U.), s'il en existe et plus généralement des règles de l'art en la matière.

Avant toute mise en oeuvre, l'applicateur devra procéder à des essais in situ.

Toutes réclamations concernant l'obligation pour le fabricant de délivrance conforme du produit doivent être formulées après essai in situ et au plus tard un mois après la date de livraison.

Certifié ISO 9001